



# PROSPECTUS 2017/2018



AU  
**cœur** DE  
**l'aventure**

Conseil scolaire  
catholique du  
NOUVEL-ONTARIO



# Table des matières

|                                                                             |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>1. Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario .....</b>               | <b>3-5</b>   |
| Mot de la directrice de l'éducation .....                                   | 3            |
| Mission et vision.....                                                      | 4            |
| Construction identitaire et développement du caractère .....                | 5            |
| <b>2. Conditions d'obtention du diplôme et des certificats .....</b>        | <b>6</b>     |
| Renseignements supplémentaires sur l'obtention du DESO .....                | 7            |
| Certificat d'études secondaires de l'Ontario (CESO).....                    | 8            |
| <b>3. Organisation des cours au palier secondaire .....</b>                 | <b>9</b>     |
| Système de regroupement de cours .....                                      | 10-11        |
| Définition d'un crédit .....                                                | 12           |
| <b>4. Planification du programme de l'élève .....</b>                       | <b>13-14</b> |
| Autres modalités pour dispenser des cours.....                              | 15-16        |
| <b>5. Prestation de programmes au niveau du Conseil et de l'école .....</b> | <b>17</b>    |
| COOP .....                                                                  | 18           |
| PAJO.....                                                                   | 19           |
| Stages en milieux de travail variés COOPPAJO .....                          | 20           |
| MHS.....                                                                    | 21-23        |
| Un éventail d'options pour adolescents et adultes .....                     | 24           |
| <b>6. Évaluation et communication du rendement .....</b>                    | <b>25-26</b> |
| <b>7. Éducation des élèves en difficulté .....</b>                          | <b>27</b>    |
| <b>8. Services .....</b>                                                    | <b>28-29</b> |
| <b>9. CareerCruising.....</b>                                               | <b>30-31</b> |
| Pour faire un choix judicieux .....                                         | 30           |
| Un outil indispensable.....                                                 | 31           |



# Mot de la directrice de l'éducation

Lyse-Anne Papineau

« Bienvenue chez nous!  
En tant que membre  
de la grande famille  
du CSCNO, je te confie  
cette clé qui t'ouvrira  
des portes durant les  
dernières années de ton  
cheminement scolaire. »

*Tu entreprends aujourd'hui l'une des plus belles et grandes aventures de ta vie :* poursuivre tes études secondaires dans une école catholique de langue française, un milieu accueillant, engageant, sain et sécuritaire centré sur le Christ. Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario privilégie une vision de bien-être où l'élève se sent compris, aimé et valorisé. Le personnel engagé de ton école est fier de t'accueillir et tient à cœur ta réussite et ton cheminement vers la destination postsecondaire de ton choix. Que tu choisisses une formation en apprentissage, le collège, l'intégration communautaire, le marché du travail ou l'université, nous sommes convaincus que nos programmes et nos services de qualité te prépareront pour un avenir rempli de succès et de bonheur sur les plans personnels et professionnels.

Des élèves fiers d'être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société. Voilà la vision du Conseil pour tous ses élèves. Ainsi, nous nous engageons à t'offrir une panoplie de moyens et de ressources qui t'aideront la vie durant : un programme éducatif dynamique, des activités variées pour accroître ta fierté d'appartenance à ta langue et à ta foi, une technologie de pointe pour développer des habiletés essentielles au 21<sup>e</sup> siècle, et des occasions d'apprentissage réelles en collaboration avec de nombreux partenaires communautaires.

Un penseur réfléchi et créatif; un communicateur efficace; un membre soucieux du bien-être de sa famille; un citoyen responsable; un apprenant à vie; un collaborateur empathique; un croyant qui vit chaque jour sa foi dans la communauté catholique; un francophone catholique fier et engagé – ces qualités humaines sont l'engagement solennel du Conseil à l'égard du profil de sortie de l'élève catholique.

Je t'invite, ainsi que tes parents, à découvrir cette belle aventure qui débute en parcourant le prospectus des écoles secondaires catholiques de langue française du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario. Tu y trouveras toute l'information nécessaire pour bien planifier ton programme d'études secondaires et faire des choix qui te permettront de développer tes connaissances, tes aptitudes et tes talents pour ouvrir la voie à de nombreuses possibilités!

# Notre mission

Animé par l'Esprit de Jésus et par notre héritage francophone, le Conseil, en collaboration avec ses élèves, ses parents, ses paroisses, ses communautés et son personnel, offre un milieu propice à l'apprentissage et un programme éducatif de qualité de la petite enfance à l'âge adulte.

# Notre vision

Des élèves fiers d'être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société.

# Nos croyances

## **Nous croyons que chaque élève :**

- est enfant de Dieu, chacun avec ses talents particuliers et ses propres intérêts;
- apprend à son propre rythme et réussit lorsque nous lui fournissons les ressources, le temps et l'appui nécessaire;
- progresse lorsqu'on lui propose des défis qui éveillent sa curiosité intellectuelle.

## **Nous croyons que :**

- l'épanouissement intellectuel, physique, socio-affectif, spirituel et culturel de chaque élève est une responsabilité partagée entre l'élève, le personnel, sa famille, sa paroisse et sa communauté;
- le développement de l'identité nécessite qu'on incorpore conjointement les aspects spirituels et culturels à la vie scolaire;
- le temps réservé à l'apprentissage des élèves est prioritaire et doit être préservé;
- un milieu sain, sécuritaire et un encadrement approprié sont nécessaires à l'épanouissement de l'élève;
- des attentes élevées envers tous permettent d'atteindre les résultats visés.

# Vertus

Nous agissons ensemble en tant que communauté d'apprentissage professionnelle francophone et chrétienne où règnent la foi, l'espérance, la charité et la solidarité culturelle.



# Construction identitaire et développement du caractère

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) est reconnu pour la qualité et le dynamisme de son programme éducatif catholique et francophone. Nos écoles, en partenariat avec nos familles, nos paroisses et nos communautés, offrent un milieu empreint de la foi catholique et de la fierté d'appartenance à la langue et la culture francophone afin de contribuer positivement à l'épanouissement de chaque élève sur les plans académique, spirituel, culturel et social. Ces services éducatifs équitables de la petite enfance à l'âge adulte permettent à chacun de nos élèves d'atteindre son niveau de rendement le plus élevé et de rejoindre la vision/mission du Conseil « des élèves fiers d'être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société. »

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario assume pleinement son mandat de protéger, de valoriser et de transmettre la foi catholique ainsi que la langue et la culture françaises à ses élèves, afin qu'ils s'affirment et s'investissent dans la communauté et l'espace catholique et francophone. Cette construction identitaire ainsi que le leadership culturel et spirituel sont assurés par la mise en œuvre de nombreuses initiatives à l'échelle locale, provinciale et nationale. Voici quelques-unes des activités auxquelles nos élèves ont l'opportunité de participer :

- à l'animation des camps d'affirmation de soi et de leadership du CSCNO;
- au Stage franco-ontarien de leadership (FEL);
- aux retraites catholiques (Cap-Jeunesse et Camp la Rouge);
- aux activités de la FESFO (Forums Organizz-action, Jeux franco-ontariens);
- aux activités provinciales à grand déploiement (Parlement jeunesse franco-ontarien, tournoi AFOLIE (improvisation), Vision-Art (arts visuels), La voix des élèves, etc.);
- au Sénat des élèves et à la table sectorielle du CSCNO;
- au Parlement des élèves des écoles secondaires;
- aux comités de pastorale et animation culturelle au sein des écoles.

Les activités organisées par l'école ou le Conseil ont toujours comme objectif de contribuer au sens d'appartenance et de leadership de nos élèves. Pour cette raison, le personnel enseignant et cadre reçoit de la formation sur la Pédagogie identitaire, stratégie efficace pour aider nos élèves à cheminer au niveau de leur identité culturelle et spirituelle.

En plus de ces initiatives, nous visons aussi à responsabiliser nos élèves face à leurs engagements civiques (citoyen responsable) et verts (respect de la planète). Le développement du caractère fait donc partie intégrante de notre programme éducatif et ce à la lumière des valeurs et des vertus catholiques. Ces approches intégrées à l'enseignement quotidien par l'entremise d'une pédagogie identitaire, leur permettent de développer des comportements responsables et de contribuer activement à la société.



# Conditions d'obtention du diplôme et des certificats

## Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO)

Exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario

### 18 crédits obligatoires

Les élèves doivent obtenir les crédits obligatoires suivants pour obtenir le **diplôme d'études secondaires de l'Ontario** :

- 4 crédits en français
- 1 crédit en English
- 3 crédits en mathématiques  
(au moins 1 crédit en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année)
- 2 crédits en sciences
- 1 crédit en histoire du Canada
- 1 crédit en géographie du Canada
- 1 crédit en éducation artistique
- 1 crédit en éducation physique et santé
- 0,5 crédit en exploration de carrière
- 0,5 crédit en éducation à la citoyenneté



- Minimum de 30 crédits
- Un cours d'une durée minimale de 110 heures donne droit à un crédit

De plus, un crédit dans chacun des groupes suivants :

- 1 crédit supplémentaire en français, ou en English\*, ou en langues autochtones, ou en sciences humaines et sociales, ou en études canadiennes et mondiales, ou en orientation et formation au cheminement de carrière, ou en éducation coopérative\*\*;
- 1 crédit supplémentaire en English\*, ou en éducation physique et santé, ou en éducation artistique, ou en affaires et commerce, ou en éducation coopérative\*\*;
- 1 crédit supplémentaire en English\*, ou en langues classiques ou en langues internationales, ou en sciences de la 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, ou en éducation technologique, ou en éducation coopérative\*\*.

\* Dans les groupes 1, 2 et 3, un maximum de deux crédits d'English peuvent compter comme crédits obligatoires supplémentaires, l'un doit provenir du groupe 1, et l'autre soit du groupe 2, soit du groupe 3.

\*\* Un maximum de 2 crédits en éducation coopérative peuvent compter comme crédits obligatoires.

### 12 crédits optionnels

Parmi les douze crédits optionnels, les élèves du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario doivent suivre des cours équivalant à **deux crédits en enseignement religieux**.

En plus des 30 crédits, les élèves doivent :

- effectuer 40 heures de service communautaire;
- satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques (TPCL).

# Renseignements supplémentaires sur l'obtention du DESO

## Exigences en matière de compétences linguistiques

L'élève doit réussir le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) pour obtenir son diplôme d'études secondaires. Ce test est administré en 10<sup>e</sup> année et est fondé sur les attentes provinciales en lecture et en écriture des cours de français donnés jusqu'à la 9<sup>e</sup> année inclusivement.

Une préparation subséquente permet aux élèves qui échouent de bien se préparer pour une reprise l'année suivante.

**Adaptations :** Certaines adaptations sont faites pour l'élève qui bénéficie de programmes et de services pour l'enfance en difficulté. Les adaptations correspondent à celles qui sont énoncées dans le plan d'enseignement individualisé (PEI).

Un **report** peut être accordé aux élèves qui ont été identifiés comme étant des élèves en difficulté et à ceux qui n'ont pas encore atteint un niveau de compétence suffisant en français pour passer le test.

**Exemptions :** Certains élèves qui ne travaillent pas en vue de l'obtention du diplôme sont dispensés de passer le Test provincial de compétences linguistiques avec le consentement parental et l'approbation de la direction d'école.

Les écoles peuvent également offrir **le cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCL40)** aux élèves qui échouent, au moins une fois, le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL). La réussite de ce cours satisfait aux exigences du ministère en matière de compétences linguistiques et peut compter comme crédit obligatoire de français de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année.

Pour donner à certains élèves une autre chance de satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques, le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario peut constituer des **comités décisionnels** à la fin de l'année scolaire pour les élèves qui seraient admissibles au diplôme en juin mais qui, en raison de circonstances imprévues, n'ont pu se présenter au TPCL ou n'ont pu s'inscrire au cours CCL40. Les élèves en difficulté qui, en raison de circonstances imprévues, n'ont pas eu accès aux adaptations prévues dans leur PEI lorsqu'ils passaient le TPCL, sont également admissibles au processus décisionnel.

**Les résultats de l'élève au TPCL, au CCL40 ou au processus décisionnel sont inscrits sur le Relevé de notes de l'Ontario.**

## Service communautaire

Tout élève du palier secondaire doit effectuer 40 heures de service communautaire pour obtenir son diplôme. L'objectif de cette exigence est de sensibiliser l'élève à ses responsabilités civiques et de l'aider à comprendre le rôle qu'il peut jouer pour soutenir sa communauté.

Les activités de service communautaire doivent se dérouler en dehors des heures normales d'enseignement et peuvent commencer l'été précédant l'entrée en 9<sup>e</sup> année.

Il est recommandé que l'élève consulte la ligne de conduite du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario avant de commencer ses heures de service communautaire.

**À noter :** Les modalités et les formulaires sont disponibles au bureau d'orientation de chaque école.

## Remplacement de cours obligatoires

Pour donner plus de souplesse au programme et permettre, en toute équité, à tous les élèves d'obtenir leur diplôme, un nombre limité de cours obligatoires peuvent être remplacés par des cours qui donnent droit à des crédits obligatoires. Ainsi, pour répondre aux besoins particuliers d'un élève, la direction de l'école peut remplacer jusqu'à trois cours obligatoires (ou l'équivalent en demi-cours) par des cours qui donnent droit à des crédits obligatoires.

**Chaque substitution sera notée sur le Relevé de notes de l'Ontario.**



# Certificat d'études secondaires de l'Ontario (CESO)

## Exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario

Le **certificat d'études secondaires de l'Ontario** est accordé sur demande à l'élève qui quitte l'école avant d'avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, pourvu qu'il ait au moins 14 crédits répartis comme suit :

## 7 crédits obligatoires

- 2 crédits en français
- 1 crédit en géographie du Canada ou en histoire du Canada
- 1 crédit en mathématiques
- 1 crédit en sciences
- 1 crédit en éducation physique et santé
- 1 crédit en éducation artistique ou en éducation technologique

*À noter : Les dispositions concernant le remplacement de cours obligatoires peuvent également s'appliquer au certificat d'études secondaires.*

## 7 crédits optionnels

- 7 autres crédits parmi les cours choisis par l'élève

# Certificat de rendement

L'élève qui quitte l'école avant de pouvoir obtenir son diplôme ou son certificat d'études secondaires peut recevoir sur demande le **certificat de rendement**. Le certificat ainsi que le Relevé de notes pourraient être utiles à l'élève qui cherche un emploi ou qui désire s'inscrire dans certains programmes de formation professionnelle.



# Organisation des cours au palier secondaire

## FRA1DA

### FRA

Les trois premiers caractères indiquent la matière.

### 1

Le quatrième caractère du code renvoie à l'année d'études du cours ou au niveau de compétences :

|                           |              |
|---------------------------|--------------|
| 1 – 9 <sup>e</sup> année  | A – Niveau 1 |
| 2 – 10 <sup>e</sup> année | B – Niveau 2 |
| 3 – 11 <sup>e</sup> année | C – Niveau 3 |
| 4 – 12 <sup>e</sup> année | D – Niveau 4 |

### D

Le cinquième caractère du code renvoie à la catégorie du cours autorisé par un programme-cadre :

|                                   |
|-----------------------------------|
| D – Théorique                     |
| P – Appliqué                      |
| L – Cours élaboré à échelon local |
| O – Ouvert                        |
| U – Préuniversitaire              |
| M – Préuniversitaire/précollégial |
| C – Précollégial                  |
| E – Préemploi                     |

### A

Le sixième caractère est à l'usage interne de l'école.

FRA 1 D A

### Système uniforme de codage des cours

Le système uniforme de codage des cours du ministère de l'Éducation comprend un code à cinq caractères. L'école ajoute parfois un sixième caractère pour raison d'organisation interne.

# Systeme de regroupement de cours

## Structure de la 9<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup> année

En 9<sup>e</sup> et en 10<sup>e</sup> année, l'élève peut choisir ses cours parmi les quatre (4) catégories suivantes :

- cours théoriques;
- cours appliqués;
- cours ouverts;
- cours à l'échelon local.

### Les cours théoriques (D)

Les cours théoriques portent sur les concepts essentiels de la matière et explorent des concepts connexes. Ils permettent aux élèves d'accroître leurs connaissances et leurs compétences en mettant l'accent sur les applications théoriques et abstraites des concepts essentiels, tout en intégrant des applications pratiques au besoin.

### Les cours appliqués (P)

Les cours appliqués portent surtout sur les concepts essentiels de la matière. Ils permettent aux élèves d'accroître leurs connaissances et leurs compétences en mettant l'accent sur des applications pratiques et concrètes des concepts essentiels, tout en intégrant des applications théoriques au besoin.

### Les cours ouverts (O)

Les cours ouverts en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> répondent aux intérêts des élèves dans une matière donnée. Les cours ouverts fournissent aux élèves une éducation de base en préparation aux cours de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année. Ces cours s'adressent à tous les élèves.

### Les cours à l'échelon local (L)

Les cours élaborés à l'échelon local satisfont aux besoins éducatifs qui ne sont pas prévus dans les programmes-cadres provinciaux. Certains cours de français, mathématiques, sciences, histoire et English, de la 9<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup> année, donnent droit à des crédits obligatoires. Les cours élaborés à l'échelon local sont formulés pour permettre la réussite des cours de la filière préemploi en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.



# Structure de la 11<sup>e</sup> et de la 12<sup>e</sup> année

En 11<sup>e</sup> et en 12<sup>e</sup> année, l'élève peut choisir ses cours parmi les cinq (5) catégories suivantes :

- filière préuniversitaire;
- filière préuniversitaire/précollégiale;
- filière précollégiale;
- filière préemploi;
- cours ouverts.



## Les cours préuniversitaires (U)

Les cours préuniversitaires sont conçus en fonction des conditions d'admission aux universités. L'enseignement porte surtout sur les aspects théoriques de la matière et comprend également des applications pratiques.

## Les cours préuniversitaires/précollégiaux (M)

Les cours préuniversitaires/précollégiaux sont conçus en fonction des conditions d'admission à certains programmes universitaires et collégiaux. L'enseignement porte à la fois sur les aspects théoriques et les applications pratiques.

## Les cours précollégiaux (C)

Les cours précollégiaux sont conçus en fonction des conditions d'admission aux collèges. L'enseignement porte surtout sur des applications concrètes de la matière ainsi que sur le développement de la pensée critique et des habiletés de résolution de problèmes.

## Les cours préemploi (E)

Les cours préemploi sont conçus pour préparer l'élève à accéder directement au marché du travail ou à entreprendre une formation dans des programmes d'apprentissage.



# Définition d'un crédit

Un crédit est accordé lorsque l'élève termine avec succès un cours élaboré en fonction d'un programme-cadre provincial ou d'un autre programme approuvé par le ministère de l'Éducation et qui est d'une durée minimale de 110 heures (**1/2 crédit = 55 heures**). La personne à la direction de l'école attribue le crédit au nom du ministère de l'Éducation.

## Fonctionnement des écoles

Les écoles fonctionnant **par semestre** sont des écoles offrant des cours qui durent la moitié d'une année scolaire. Les élèves accumulent habituellement quatre crédits au premier semestre, de septembre à janvier, et quatre autres crédits au deuxième semestre, de février à juin. Les écoles fonctionnant **par année** sont des écoles offrant des cours qui s'étalent sur toute l'année scolaire. Les élèves obtiennent normalement huit crédits pour l'année scolaire qui va de septembre à juin.

### Écoles au système semestriel

É.s.c. Jeunesse-Nord  
É.s.c. Champlain  
É.s. Notre-Dame-du-Sault  
É.s.c. l'Horizon  
É.s.c. Trillium  
É.s.c. Franco-Ouest  
É.s. du Sacré-Coeur  
É.s. Saint-Joseph (Wawa)

### École au système non semestriel

Collège Notre-Dame

### École à entrée continue

Carrefour Options<sup>+</sup>

**110 heures = 1 crédit**

## Curriculum du secondaire

Les cours dispensés par les écoles secondaires du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario respectent les normes du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Les élèves et les parents ont accès aux synopses des plans de cours en s'adressant à la direction de l'école.

De plus, les programmes-cadres sont disponibles à chacune des écoles secondaires et sur le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse suivante :

[www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary](http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary)



# Planification du programme de l'élève

Tous les changements à l'horaire **DOIVENT** être approuvés par les parents/tuteurs et le conseiller en orientation.

## Changement de cours

Une planification sérieuse est importante lors du processus du choix de cours pour la prochaine année scolaire.

**Au début du semestre ou de l'année scolaire, il est possible d'effectuer un changement de cours pour les raisons suivantes :**

- un conflit d'horaire;
- la réussite d'un cours d'été;
- l'ajout d'un cours obligatoire échoué durant l'année précédente ou le semestre précédent, requis pour obtenir le diplôme;
- un changement dans la destination postsecondaire de l'élève.

**Pour effectuer un changement de cours, voici la démarche proposée :**

- l'élève consulte l'enseignant responsable de la matière;
- l'élève rencontre son conseiller en orientation;
- le conseiller vérifie que :
  - l'horaire principal de l'école accommode ce changement;
  - le nombre d'élèves dans la classe le permet;
- le parent ou tuteur donne son approbation.

L'élève doit suivre tous les cours à son horaire; il ne peut décider de lui-même de quitter un cours. Seule la direction ou le conseiller en orientation peut prendre la décision finale d'accorder un changement de cours.

Afin de respecter les exigences liées à l'obtention d'un crédit, d'éviter des ennuis de rattrapage et d'assurer le succès de l'élève, l'école ne permet pas de changement de cours **après le 5<sup>e</sup> jour de classe au début de chaque semestre ou après le 10<sup>e</sup> jour de classe dans ce cours, dans le système non semestriel.**

**À noter :** Pour des cas particuliers, la direction d'école peut autoriser un changement après cette date d'échéance.



## Changement de type de cours et de filière

Pour changer de type de cours ou de filière, l'élève doit d'abord consulter son conseiller en orientation.

Le processus du changement peut comprendre :

- une évaluation de ses acquis préalables;
- la réussite d'un cours de transition ou d'un cours qui correspond au préalable;
- l'approbation des parents et de l'orientation.

## Les cours de transition

Ces cours permettent à l'élève de passer d'un type de cours à un autre si ses intérêts et ses objectifs changent. Les cours de transition portent sur les connaissances et les habiletés requises pour combler l'écart entre les deux cours. Ces cours sont obligatoires pour changer de type de cours ou de filière; ils s'offrent dans le cadre des cours d'été et comptent pour des crédits optionnels.

## Reconnaissance des acquis (RDA)

La reconnaissance des acquis est le processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits par lequel l'élève peut obtenir des crédits pour les acquis obtenus à l'extérieur des écoles secondaires de l'Ontario.

### La RDA comporte 2 volets :

1. la revendication de crédits;
2. l'octroi d'équivalences de crédits.

La *revendication de crédits* consiste en une évaluation des acquis de l'élève afin de lui accorder le crédit pour un cours élaboré en fonction d'un programme-cadre provincial. Les possibilités de revendication de crédits sont limitées aux cours de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année pour un maximum de quatre crédits, dont au plus deux pour une même discipline. Sont admissibles les élèves de moins de 18 ans ou ceux de 18 ans ou plus n'ayant jamais quitté l'école secondaire pendant un an ou plus. L'élève qui désire revendiquer un crédit devra fournir des preuves suffisantes avant d'entamer le processus. La personne à la direction de l'école fournira tous les renseignements nécessaires aux élèves qui en font la demande.

L'*octroi d'équivalences de crédits* consiste à évaluer les titres de compétences obtenus dans d'autres établissements ontariens, comme les écoles privées non inspectées, ou les établissements scolaires situés à l'extérieur de l'Ontario. Ces équivalences servent à des fins de placement.

Les crédits obtenus par la revendication de crédits ou par l'octroi d'équivalences de crédits sont consignés dans le Relevé de notes de l'Ontario.



# Autres modalités pour dispenser des cours

## Cours en ligne

Le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario offre aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année l'accès gratuit à plus de 85 cours en ligne dans des domaines d'études diversifiés tels que : Affaires et commerce, Éducation artistique, Études canadiennes et mondiales, Français, Anglais, Mathématiques et bien d'autres.

Au cours des derniers semestres, le Consortium d'apprentissage virtuel a permis à des centaines d'élèves d'avoir accès à un plus grand choix de cours. Le cours en ligne peut, entre autres, permettre de régler des contraintes d'horaire ainsi que d'apprendre de façon différente, tout en offrant un mode de livraison permettant une certaine autonomie et flexibilité. Des enseignantes et enseignants en ligne chevronnés, provenant des 12 conseils scolaires de langue française, sont disponibles en tout temps durant les heures de classe normales pour offrir l'aide et le soutien requis tout au long du cours. Ce personnel scolaire compétent appuie l'élève dans son apprentissage en lui offrant l'encadrement personnalisé dont il a besoin pour réussir son cours en ligne. De plus, l'école secondaire identifie une personne désignée qui est sur place pour appuyer et guider l'élève à chaque étape tout au long du cours. Dans sa classe virtuelle, l'élève retrouve des élèves francophones comme lui, qui proviennent de tous les coins de la province.

Comme les technologies numériques deviennent omniprésentes dans toutes les sphères de notre vie, les cours en ligne représentent un excellent moyen pour permettre aux élèves d'utiliser des outils de travail contemporains et d'acquérir des compétences du 21<sup>e</sup> siècle.

L'offre de cours en ligne est le fruit d'une collaboration entre les 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario. Chaque cours répond aux attentes du curriculum de l'Ontario et, comme en salle de classe, si l'élève réussit le cours, il obtient un crédit du secondaire!

Il est possible de consulter la liste des cours en ligne au [www.apprentissageenligne.org](http://www.apprentissageenligne.org).

Afin d'inclure un cours en ligne dans son itinéraire d'études, l'élève est invité à communiquer avec la conseillère ou le conseiller en orientation de son école.

*Les cours en ligne, un excellent moyen pour développer des compétences du 21<sup>e</sup> siècle!*

## Cours du soir

Ce programme, dispensé par **Carrefour Options<sup>+</sup>**, offre des cours crédités aux élèves du secondaire et aux adultes.

## Récupération de crédits

Le programme de récupération de crédits aide l'élève à obtenir un crédit pour un cours non réussi. Ce programme offre à l'élève un enseignement personnalisé axé uniquement sur les objectifs d'apprentissage manqués. La récupération de crédits est une option parmi d'autres pour tout élève ayant échoué à un cours. Il revient à la direction d'école de prendre une décision finale concernant le placement d'un élève dans un programme de récupération de crédits.



**Au répertoire des cours des écoles secondaires du CSCNO s'ajoute deux autres possibilités de cours offerts dans le cadre de la Réussite des élèves.**

**Double reconnaissance de crédit (DRC)**

Le programme à double reconnaissance de crédit a pour but d'aider les élèves du secondaire à obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) et d'assurer leur transition vers les programmes collégiaux et les programmes d'apprentissage. Lorsqu'ils réussissent à un cours approuvé dans le cadre du programme à double reconnaissance de crédit, les élèves accumulent des crédits envers l'obtention du diplôme d'études secondaires ET des crédits envers un certificat ou diplôme collégial, ou encore, envers une attestation d'apprentissage de Niveau 1.

L'enseignement des cours à double reconnaissance de crédit est assuré par un enseignant du secondaire et/ou un instructeur du collège et/ou une personne certifiée dans un métier spécialisé.

Dans le cadre du programme à double reconnaissance de crédit, le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario a conclu une entente pour les cours suivants :

**COLLÈGE BORÉAL  
(COURS EN LIGNE)**

- Biologie humaine
- Logiciels Microsoft
- Métacognition
- Terminologie médicale

**CITÉ COLLÉGIALE  
(COURS EN LIGNE)**

- Apprentissage par le jeu
- Principes de gestion
- Principes de marketing

**PROGRAMMES  
SPÉCIAUX  
D'EXPLORATION**

- Coiffure et esthétique
- Électricité et électronique en pré-technologie
- Exploration des métiers et de la technologie
- Introduction au soudage
- Exploration de carrières en santé

**PROGRAMMES  
DE FORMATION  
EN APPRENTISSAGE  
(NIVEAU 1)**

- Technicien d'équipement lourd
- Practicien/Practicienne du développement de l'enfant
- Charpentier

*Dans le cadre de l'initiative de la Réussite des élèves, le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario a conclu une entente pour les cours suivants.*

**Université de Sudbury**

- Initiation au journalisme et aux relations publiques
- Philosophie de la santé

**Université de Hearst**

- Français écrit et parlé - Parties I et II

**Cours universitaires**

L'Université de Sudbury et l'Université de Hearst offrent aux élèves de 12<sup>e</sup> année la possibilité de suivre des cours universitaires en ligne. Ce sont des cours qui permettent de satisfaire aux exigences du diplôme secondaire ET qui mènent à la fois à l'obtention de crédits universitaires.

**L'élève peut s'inscrire s'il...**

- ... commence la 12<sup>e</sup> année en septembre prochain;
- ... a une moyenne de 75 % ou plus pour ses cours de 11<sup>e</sup> année;
- ... aime travailler de façon autonome.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme à double reconnaissance de crédit ou les cours universitaires, il faut s'adresser au conseiller en orientation de l'école secondaire.





### ÉDUCATION COOPÉRATIVE ET AUTRES FORMES D'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario offre davantage de possibilités aux élèves de personnaliser leur expérience au secondaire et de tirer profit de leurs points forts et de leurs champs d'intérêt par l'entremise de diverses options d'apprentissage.

Les expériences d'apprentissage pratiques qui ont lieu dans le milieu communautaire offrent aux élèves qui sont inscrits dans tout type de cours l'occasion de renforcer leur programme scolaire. L'apprentissage par l'expérience peut aider tous les élèves à développer les connaissances, les compétences, les habiletés et les habitudes de travail qui sont essentielles dans la société actuelle, et cela, quelle que soit leur destination postsecondaire : une formation en apprentissage, le collège, une voie directe dans le milieu de travail ou l'université.

Pour connaître les programmes d'apprentissage par l'expérience offerts, consultez le conseiller en orientation ou l'enseignant responsable de l'éducation coopérative.

### PARRAINAGE D'EMPLOI

Le programme Parrainage d'emploi encourage les élèves de la 9<sup>e</sup> année à participer à une journée d'observation en milieu de travail. Cette expérience favorise l'exploration de carrière et encourage la poursuite des études.

### JUMELAGE

Le programme Jumelage permet aux élèves de la 10<sup>e</sup> année, d'accompagner et d'observer un élève du programme d'éducation coopérative à son lieu de stage et ainsi explorer une perspective de carrière de son choix.

### ACTIVITÉS D'EXPLORATION DE CARRIÈRE

Les activités d'exploration de carrière offrent aux élèves des possibilités d'exploration de professions et de métiers lors de visites guidées en milieu de travail, de conférences sur les professions, de compétitions, de simulations et de rencontres avec des mentors.

### EXPÉRIENCES DE TRAVAIL

Les expériences de travail font partie intégrante d'un cours ouvrant droit à un crédit. Les expériences de travail sont des occasions d'apprentissage planifiées qui offrent à l'élève des expériences de travail de courte durée (d'une à quatre semaines).



ÉDUCATION COOPÉRATIVE...  
TON ÉDUCATION AU TRAVAIL

**L'éducation coopérative est un programme unique qui intègre les notions théoriques enseignées dans tes cours et l'expérience pratique du monde du travail. Il te permet « d'essayer » une profession ou un métier et de faire un choix éclairé et réaliste de tes projets d'avenir.**

## NOUVEAU! Éducation coopérative de 1 ou 2 crédits à l'été!

### EN PLUS, TU PEUX...

- Personnaliser ton expérience au secondaire et tirer profit de tes points forts et de tes champs d'intérêt en travaillant dans un domaine qui t'intéresse;
- Participer à des expériences d'apprentissage réelles qui t'aideront à te préparer à entreprendre la prochaine étape de ta vie, que ce soit une formation en apprentissage, des études collégiales, le marché du travail ou des études universitaires;
- Obtenir des crédits d'études secondaires tout en effectuant un stage de travail dans la communauté. Les crédits COOP peuvent compter comme deux crédits obligatoires et peuvent aussi compter comme des crédits optionnels (aucune limite).



### AVANTAGES DU PROGRAMME POUR TOI

- Acquérir une expérience de travail précieuse qui, ajoutée à ton curriculum vitae, t'aidera éventuellement à décrocher un emploi;
- Établir un réseau de contacts professionnels et obtenir des références pour tes employeurs potentiels;
- Avoir accès à des ressources, à un équipement et à une expertise dont ton école ne dispose peut-être pas;
- Développer tes compétences essentielles et tes habitudes de travail dans le secteur de ton choix;
- Renforcer ton programme scolaire en vivant une expérience d'apprentissage authentique et utile en dehors du cadre traditionnel de la salle de classe;
- Faire la transition plus facilement de l'école secondaire à ta vie professionnelle ou à tes études postsecondaires;
- Accumuler des crédits en vue de l'obtention de ton Diplôme d'études secondaires (DESO).

### AVANTAGES POUR TON EMPLOYEUR

- Participer activement à ton éducation et à ta formation et te préparer comme futur employé;
- Établir un partenariat avec ton école et ton conseil afin de soutenir et enrichir ton programme d'études;
- T'informer des exigences du secteur d'emploi qui t'intéresse;
- Développer une relation avec toi, ce qui peut un jour aboutir à un emploi rémunéré;
- Profiter de ton enthousiasme, de ta créativité et de ton savoir-faire technologique;
- Investir dans ton bien-être et celui des jeunes en général.

## RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR TOI

### Admission

- Tu es un élève de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année démontrant un niveau acceptable de maturité et de préparation.

### Assurance

- Tu es protégé en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation.
- Le Conseil offre la police d'assurance accident « Accirance » et tu as le choix d'y adhérer ou non à tes propres frais.

### Rémunération au stage

- Ton programme d'éducation coopérative fait partie du programme scolaire et te donne droit à des crédits.  
Recevoir un salaire pour les heures de travail de stage est inhabituel, mais peut toutefois être complémentaire si l'employeur décide de t'embaucher pendant ton stage.

### Sécurité

- Ton école te fournira ta formation de base avant le stage en milieu de travail.
- Ton employeur te fournira une formation sur la sécurité qui est particulière à ton milieu de travail.

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario te permet d'obtenir une formation pratique et de l'expérience dans un métier spécialisé tout en accumulant des crédits en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

## AVANTAGES POUR TOI

En plus de bénéficier des avantages du programme d'éducation coopérative, tu peux profiter également des avantages suivants :

- explorer un métier spécialisé, tout en obtenant des crédits en éducation coopérative;
- être jumelé à un ouvrier accrédité d'un métier spécialisé.

## ET SI TON AVENIR EST UN APPRENTISSAGE DANS LES MÉTIERS...

*Tu peux profiter également des avantages suivants :*

- être inscrit officiellement comme apprenti auprès du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU);
- accumuler les heures de formation et acquérir des compétences envers l'obtention d'un Certificat d'apprentissage;
- avoir la possibilité de gagner un salaire tout en apprenant;
- terminer plus tôt ta formation en vue de devenir un travailleur qualifié;
- compléter ton apprentissage sans avoir à déboursé une somme considérable pour ta formation postsecondaire.

## AVANTAGES POUR TON EMPLOYEUR

En plus de bénéficier des avantages du programme d'éducation coopérative, ton employeur peut profiter également des avantages suivants :

- te former selon les normes de l'industrie;
- te connaître davantage avant de s'engager envers ton inscription potentielle;
- être admissible à des incitatifs financiers et à des crédits d'impôt.

## CRITÈRES D'ADMISSION

- Avoir 16 ans au secondaire;
- Avoir complété 16 crédits;
- Être inscrit à temps plein dans une école secondaire;
- Démontrer un intérêt sérieux pour les métiers.

**IL EXISTE AU-DELÀ DE 150 MÉTIERS SPÉCIALISÉS  
EN ONTARIO QUI POURRAIENT T'INTÉRESSER.**



## QU'EST-CE QU'UN APPRENTISSAGE?

Un programme de formation en milieu de travail (90 %) fourni par un ouvrier accrédité, combiné à une formation technique en classe (10 %) offerte dans un collège communautaire ou un autre établissement de formation approuvé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU);

La durée d'un apprentissage ressemble à celle des autres options postsecondaires; le temps requis dépend du métier et des progrès de l'individu.

*« Je crois que ce programme coop est bénéfique à la fois pour les élèves et pour notre organisme. Les élèves acquièrent de l'expérience et nous avons la chance de les connaître et d'observer leurs méthodes de travail afin de voir s'ils ont ce qu'il faut pour occuper un poste de travail futur au sein de notre établissement. Le temps investi en a valu la peine et il est très probable que nous embauchions cet élève à l'été et peut-être aussi un jour comme géoscientifique une fois ses études complétées. »*

TOM BROWN ■ EOPHYSICS AND BEDROCK MAPPING,  
ONTARIO GEOLOGICAL SURVEY

# STAGES EN MILIEUX DE TRAVAIL VARIÉS

## coop

- Agence immobilière
- Architecture
- Arts et culture
- Arts médiatiques
- Bibliothèque
- Cliniques
- Comptabilité
- Conception et développement Web
- Conditionnement physique
- Électronique
- Enregistrement audio et vidéo
- Enseignement
- Esthétique
- Graphisme et illustration
- Hôtellerie et tourisme
- Journalisme
- Laboratoires
- Marketing
- Photographie
- Physiothérapie
- Radiologie
- Radio télédiffusion
- Relations publiques
- Ressources naturelles
- Robotique
- Services à la clientèle
- Services bancaires
- Services communautaires
- Services judiciaires
- Services municipaux ou gouvernementaux
- Services pharmaceutiques
- Services policiers
- Soins dentaires
- Soins prolongés
- Soins vétérinaires
- Travail de bureau
- Travail social
- Ventes et commerce

## pajo

- Arboriculture
- Arts culinaires
- Boucherie
- Boulangerie
- Charpenterie
- Coiffure
- Confection d'outillage
- Construction
- Coordination d'événements spéciaux
- Dessin mécanique
- Éducation à la petite enfance
- Électricité
- Électronique
- Entretien aéronef
- Entretien automobile
- Équipement lourd
- Horticulture
- Installation de piscines et de bains à remous
- Installation de revêtement de sol
- Installation de systèmes de protection contre les incendies
- Maçonnerie
- Menuiserie
- Orfèvrerie
- Peinture et décoration
- Petits moteurs
- Plomberie
- Réfrigération et climatisation
- Réparation de carrosseries
- Service des pièces
- Soudure
- Technologie de l'information
- Tôlerie

« Grâce à ce programme coop, j'ai eu la chance de travailler avec un professionnel qui a plusieurs années d'expérience comme mécanicien-monteur. J'ai pu apprendre plusieurs moyens ingénieux qui m'aident à travailler de façon efficace et sécuritaire. Je recommanderais ce programme à tous les élèves. Tu as la chance d'apprendre, d'acquérir de l'expérience et de décider quel métier t'intéresse pour l'avenir. »

COLTON LACROIX-RATTU ■ ÉLÈVE COOP  
CHEZ B&D MANUFACTURING





Ontario.ca/MHS



## MAJEURES HAUTE SPÉCIALISATION présentement offertes par le CSCNO :

### Affaires

- ◆ Collège Notre-Dame

### Exploitation minière

- ◆ École secondaire catholique Champlain
- ◆ École secondaire catholique l'Horizon

### Justice, sécurité communautaire et services d'urgence

- ◆ École secondaire du Sacré-Cœur

### Santé et bien-être

- ◆ École secondaire catholique Champlain
- ◆ École secondaire catholique l'Horizon
- ◆ École secondaire Notre-Dame-du-Sault
- ◆ École secondaire du Sacré-Cœur

### Sports

- ◆ Collège Notre-Dame

**C'est ton choix, ton plan de carrière.**

La majeure peut t'aider à atteindre ton but!

**Prospectus  
2017/2018**

# Programme Majeure Haute Spécialisation

## UN PARCOURS VERS LA RÉUSSITE

### De quoi s'agit-il?

L'élève complète un ensemble de **8 à 10 crédits en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année** selon le secteur et/ou l'itinéraire d'études, comprenant 4 crédits spécialisés dans le domaine qui l'intéresse.

Les cours de français, de mathématiques, de sciences, de commerce, de sciences humaines et sociales ou d'études canadiennes et mondiales sont spécialement conçus en fonction de sa MAJEURE.

L'élève obtient au moins 2 crédits en éducation coopérative ainsi qu'une expérience de travail authentique et enrichissante en milieu de travail liés à sa MAJEURE.

*Un crédit en éducation coopérative peut substituer un crédit de spécialisation et/ou un crédit en appui (sauf pour les crédits de mathématiques et français) pour un total de 2 crédits supplémentaires en éducation coopérative.*



### Quels en sont les avantages?

#### L'élève inscrit à la MAJEURE :

- **DÉCOUVRIRA** par le biais de l'expérience, ce qui l'attend au jour le jour s'il poursuit la carrière de son choix;
- **COMPRENDRA DAVANTAGE** le rôle que l'école joue vis-à-vis sa carrière;
- **CRÉERA** des réseaux de contacts avec des institutions postsecondaires, des industries et des entreprises locales;
- **DEVIENDRA CONFIANT** en sa capacité de réussir;
- **RECEVRA** des formations et des certifications reconnues par le secteur;
- **DÉVELOPPERÀ** les compétences essentielles et les habitudes de travail qui lui ouvriront des portes aux emplois d'été et qui sont plus particulièrement reliés à son choix de carrière;
- **OBTIENDRA** le sceau de la MAJEURE sur son Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

### QUE SIGNIFIE LE SCEAU DE LA MHS ?

Il sert de preuve officielle, auprès des employeurs et des institutions postsecondaires, que l'élève a réussi une formation spécialisée au niveau d'un secteur spécifique.

De plus, l'élève inscrit à la MAJEURE reçoit un Relevé de la majeure sur lequel sont précisées ses réalisations.

## Encouragez votre enfant à planifier et à...

### 8<sup>e</sup> année

- **APPROFONDIR** ses intérêts et ses passions, à l'école et à l'extérieur de l'école;
- **RÉFLÉCHIR** à ses compétences et à ses habiletés;
- **PARLER** à des amis et à des membres de sa famille au sujet de ses choix de carrière;
- **PARTICIPER** aux soirées d'information des écoles secondaires et poser des questions aux enseignants et aux conseillers en orientation.

### 9<sup>e</sup> année

- **S'INSCRIRE** aux cours qui visent ses intérêts, ses compétences et ses habiletés scolaires;
- **CHOISIR** des cours qui élargiront ses expériences;
- **DISCUTER** des options de programmes avec ses enseignants;
- **SE RENSEIGNER** auprès des conseillers en orientation afin de s'assurer de suivre les bons cours préalables.

### 10<sup>e</sup> année

- **EXPLORER** ses possibilités en suivant un cours de choix de carrière;
- **CIBLER** ce qu'il aimerait essayer plutôt que ce qu'il veut devenir;
- **CONSULTER** des sites Web d'exploration de carrière (p. ex., **CareerCruising**);
- **DÉBUTER** le processus d'inscription à une MAJEURE.

### 11<sup>e</sup> année

*Se prendre d'avance permettra à l'élève de ce niveau de :*

- **COMMENCER** son programme de la MAJEURE;
- **CHOISIR** des cours de la MAJEURE appropriés en 12<sup>e</sup> année.

### 12<sup>e</sup> année

- **COMPLÉTER** les exigences de sa MAJEURE;
- **SOUMETTRE** ses demandes d'études postsecondaires ou d'emploi.

## Et si, une fois dans le programme, l'élève se rend compte que la MAJEURE ne correspond pas à ses attentes?

Tous les crédits obtenus dans un programme de la MAJEURE comptent pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

Toute certification et formation reçues par l'élève seront reconnues lorsque celui-ci fait une demande d'emploi à temps partiel ou d'apprentissage en milieu de travail.

L'expérience de travail lors du stage en éducation coopérative s'avère une expérience valable qui permet à l'élève de découvrir ce qui lui plaît et aussi ce qui ne lui plaît pas.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le Service d'orientation de votre école secondaire.

# Un éventail d'options pour adolescents et adultes

plein  
d'**Options...**  
vers  
un meilleur  
avenir!

Le Carrefour Options+ est à la fois une école secondaire en soi ainsi qu'une école qui offre divers services et programmes sur l'ensemble du territoire du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario.

La variété des programmes offerts permet aux adolescents et aux adultes d'accumuler les crédits nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Un programme d'éducation coopérative et de DRC est également offert de façon à permettre aux élèves d'acquérir de l'apprentissage par l'expérience, tout en obtenant certains crédits.

De plus, un programme d'alphabétisation et de formation de base, subventionné par le ministère de la Formation des Collèges et Universités, permet aux apprenants d'améliorer leurs compétences en littératie, en numératie et en technologie de l'information et de la communication, selon le nouveau cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario.

Au Carrefour Options+, chaque apprenant a la possibilité de compléter des crédits et/ou de suivre de nouveaux cours à son propre rythme dans un milieu chaleureux, centré sur les besoins de chaque personne.

## Programme Option-Jeunesse

- programme du jour à inscription continue
- pour les jeunes âgés de 16 à 20 ans

Ce programme flexible et personnalisé s'adresse aux élèves pour qui la salle de classe régulière ne répond pas à leurs besoins ainsi qu'à ceux qui ont abandonné leurs études secondaires avant l'obtention du diplôme. Les cours offerts par l'entremise de ce programme sont crédités et mènent à l'obtention du diplôme.

La prestation des cours comprend des études indépendantes, des cours d'éducation coopérative / DRC et des cours en ligne offerts par l'entremise du Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO).

## Programme d'éducation permanente

- programme à inscription continue
- pour les adultes âgés de 21 ans et plus
- cours crédités de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

## Programme de soir en collaboration avec les écoles secondaires du CSCNO, selon la demande

- inscription en début d'année
- cours crédités

## Programme RDA (Reconnaissance des acquis pour l'élève expérimenté)

- programme à inscription continue qui s'adresse aux apprenants qui ont peu ou pas de crédits au niveau de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année Français

École secondaire et Centre d'apprentissage



1311, rue Gemmell, 2<sup>e</sup> étage  
Sudbury ON P3C 1G3

**705 525-0110**

Télec. : 705 525-4013  
cop@nouvelon.ca

# Évaluation et communication du rendement



## Évaluation du rendement de l'élève

La mission du CSCNO précise que chaque élève atteindra son niveau de rendement le plus élevé. Le Conseil privilégie donc un Guide d'évaluation qui respecte la politique d'évaluation ministérielle et outille l'enseignant quant aux stratégies d'évaluation et de communication du rendement.

L'évaluation est un processus continu servant à recueillir, à décrire et à analyser les renseignements au sujet des progrès et du rendement de l'élève, à la lumière des attentes énoncées dans le curriculum de l'Ontario et des grilles d'évaluation connexes.

L'évaluation vise principalement à :

- fournir aux élèves une rétroaction afin qu'ils améliorent leur apprentissage;
- fournir aux enseignants les renseignements nécessaires afin qu'ils puissent choisir les stratégies d'enseignement qui assurent la réussite de tous les élèves.

## Les trois intentions de l'évaluation

L'évaluation ayant pour but l'amélioration de l'apprentissage de l'élève se définit par les deux termes suivants :

- évaluation au service de l'apprentissage;
- évaluation en tant qu'apprentissage.

Dans le cadre de l'*évaluation au service de l'apprentissage*, le personnel enseignant doit fournir une rétroaction descriptive et du coaching à l'élève afin de favoriser son apprentissage. Lorsque le personnel enseignant utilise des pratiques d'*évaluation en tant qu'apprentissage*, il permet à l'élève de développer sa capacité de devenir une apprenante ou un apprenant autonome qui peut établir ses objectifs d'apprentissage personnels, suivre ses progrès, déterminer les prochaines étapes et réfléchir sur son apprentissage (l'autorégulation).

L'évaluation ayant pour but la communication du rendement de l'élève se définit par le terme suivant :

- évaluation de l'apprentissage.

L'*évaluation de l'apprentissage* s'entend du processus qui consiste à juger de la qualité du travail accompli par l'élève en fonction des normes de performance établies et à déterminer la note finale qui représente cette qualité. L'évaluation de l'apprentissage résume et communique précisément aux parents, aux enseignants et à l'élève même ce qu'il connaît et peut faire en fonction des attentes du curriculum.

L'*évaluation de l'apprentissage* s'appuie sur l'*évaluation au service de l'apprentissage* pour fournir des données sur le rendement de l'élève à des moments stratégiques de l'année d'études ou du cours, souvent vers la fin d'une unité d'études.



**L'élève n'apprend pas pour être évalué,  
il est évalué pour mieux apprendre.**

## Communication du rendement de l'élève

Les écoles secondaires communiquent le rendement de l'élève de façon officielle en utilisant le bulletin scolaire de l'Ontario, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup>. Le bulletin rend compte du rendement de l'élève dans chaque cours, à des étapes déterminées de l'année scolaire ou du semestre.



| Système semestriel |          | BULLETIN              |
|--------------------|----------|-----------------------|
| SEMESTRE           | MOIS     |                       |
| 1 <sup>er</sup>    | novembre | 1 <sup>re</sup> étape |
|                    | janvier  | étape finale          |
| 2 <sup>e</sup>     | avril    | 1 <sup>re</sup> étape |
|                    | juin     | étape finale          |

| Système non-semestriel |  | BULLETIN              |
|------------------------|--|-----------------------|
| MOIS                   |  |                       |
| novembre               |  | 1 <sup>re</sup> étape |
| mars                   |  | 2 <sup>e</sup> étape  |
| juin                   |  | étape finale          |

Chaque note est exprimée en pourcentage. **La note de passage pour la réussite d'un cours est de 50 % (niveau 1).** L'élève ayant atteint la norme provinciale, soit le 3 (70 %) ou plus, est bien préparé pour le cours suivant.

Au CSCNO, le but premier de l'évaluation et de la communication du rendement est **l'amélioration de l'apprentissage de chaque élève.**

## Dossier scolaire de l'Ontario

Le dossier scolaire de l'Ontario (DSO) est un dossier permanent qui fait état des progrès de chaque élève tout au long de sa scolarité en Ontario. Le DSO est conservé 55 ans après le départ de l'élève de l'école. Les élèves et les parents/tuteurs des élèves mineurs peuvent consulter le DSO en s'adressant au service d'orientation de l'école.

## Relevé de notes de l'Ontario

« Le Relevé de notes de l'Ontario est un document officiel et tous les renseignements qui y sont inscrits doivent être exacts et à jour. » (Manuel du Relevé de notes de l'Ontario, 2010).

Un Relevé de notes est établi et tenu pour tout élève inscrit à un cours d'une école secondaire, que celui-ci étudie ou non en vue d'obtenir un crédit. Le Relevé de notes présente un profil complet du rendement de l'élève au palier secondaire.

- Pour les cours des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années, seuls les cours réussis sont portés au Relevé de notes.
- Tous les cours des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, réussis ou non réussis, sont indiqués au Relevé de notes, selon la politique sur la « divulgation complète », une exigence du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Si l'élève reprend un cours de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année déjà réussi et le complète, les deux notes figurent au Relevé de notes; toutefois, un seul crédit est accordé. Les résultats obtenus aux cours d'été et du soir sont consignés dans le Relevé de notes de l'élève. L'indicateur d'abandon « A » est inscrit au Relevé de notes de l'élève de 11<sup>e</sup> ou de 12<sup>e</sup> année qui abandonne un cours dans un délai de 5 jours après la remise du bulletin de la première étape.



**Le Relevé de notes de l'Ontario est conservé dans le DSO de chaque élève.**

# Éducation des élèves en difficulté

Le Conseil s'engage à offrir des services spécialisés à tous les élèves ayant des besoins particuliers. Il offre un milieu accueillant, engageant, sain et sécuritaire centré sur le Christ. Chaque élève est placé dans des situations d'apprentissage lui permettant d'être compris, aimé et valorisé.

## QU'EST-CE QU'UN ÉLÈVE EN DIFFICULTÉ?

Un élève en difficulté est un élève présentant une anomalie de comportement ou de communication, une anomalie d'ordre intellectuel ou physique, ou de multiples anomalies. Ces anomalies nécessitent parfois un placement offert par le Conseil à la suite des recommandations du Comité afin de bien répondre aux besoins identifiés.

## CIPR (Comité d'identification, de placement et de révision)

L'élève atteint d'une ou de plusieurs anomalies est placé dans un programme conforme à ses besoins suite aux recommandations du comité d'identification, de placement et de révision (CIPR). Ce comité a la responsabilité de décider si l'élève doit être identifié comme étant en difficulté, de prendre une décision au sujet du placement approprié et de réviser une fois par année l'identification et le placement.

## PEI (Plan d'enseignement individualisé)

Lorsque le CIPR identifie un élève comme étant en difficulté, la direction d'école s'assure qu'un plan d'enseignement individualisé est élaboré et tenu à jour pour cet élève. Ce plan doit être élaboré dans les trente jours qui suivent le placement d'un élève dans un programme.

Il comprendra des attentes précises, les grandes lignes du programme et des services dont bénéficiera l'élève, ainsi que la liste des méthodes qui serviront à l'évaluation de ses progrès et d'une révision de son cas. Il est également possible de préparer un PEI pour les élèves ayant des besoins particuliers qui profiteraient de programmes ou de services pour l'enfance en difficulté, mais qui n'ont pas été identifiés par le CIPR comme étant des élèves en difficulté.

## Plan de transition

Le plan de transition est une composante du PEI pour tous les élèves en difficulté. Ce plan permet de préparer la transition de l'élève au secondaire ainsi que vers des activités appropriées après le secondaire, comme un emploi, des études collégiales ou universitaires, des programmes de formation à l'apprentissage de métiers ou l'intégration sociale dans la communauté.

## QUE COMPRENNENT LES SERVICES DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ?

- Les services à l'enfance en difficulté comprennent les salles de classes et les ressources, y compris le personnel de soutien et l'équipement nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté.

## Service d'enseignant-ressource

- Le modèle se veut un service centré sur le soutien et les consultations auprès du personnel enseignant.
- L'enseignant-ressource aide à adapter les programmes, les méthodes d'enseignement et les stratégies pédagogiques.
- Il intervient directement auprès des élèves en difficulté

selon le plan d'enseignement individualisé (PEI).

## Service de l'équipe pédagogique en enfance en difficulté

Une équipe de conseillers pédagogiques accompagnent le personnel scolaire en vue de faciliter la mise en œuvre d'une programmation spécialisée pour les élèves ayant des besoins particuliers.

## Service en audiologie

- Le Conseil offre l'appui d'un audiologiste scolaire pour les élèves qui présentent des pertes auditives à divers degrés.
- Il veille à la formation du personnel et des élèves pour l'utilisation efficace de systèmes d'amplification.
- Il assure l'installation et le maintien des systèmes d'amplification.

## Service d'orthophonie

- Le Conseil offre aux élèves des services d'orthophonie pour les élèves qui présentent des troubles de la parole et du langage, comprenant les volets de prévention, de consultation, d'évaluation et d'intervention.

## Service en psychologie

- Le Conseil offre aux élèves des services en psychométrie pour les élèves qui présentent des difficultés sur le plan des apprentissages, comprenant les volets de consultation, d'évaluation et d'intervention.

## Service en travail social

- Le Conseil offre aux élèves des services en travail social pour les élèves qui présentent des difficultés personnelles, sociales ou familiales, comprenant les volets de consultation, d'accompagnement, d'intervention et de liaison avec les agences communautaires.

## Services externes

- Le Conseil, en partenariat avec les agences communautaires, offre aux élèves des services en orthophonie, en physiothérapie, en ergothérapie, en santé mentale et en toxicomanie.

## Autres

- D'autres types de services existent aussi au Conseil, comme l'achat d'équipements spécialisés et de technologies pour répondre à certains besoins précis, le transport spécialisé et l'enseignement à domicile pour diverses raisons.

## Rapport annuel / La prestation des programmes et services en éducation de l'enfance en difficulté

Le Conseil publie un rapport annuel visant à renseigner les parents sur les programmes et services pour l'enfance en difficulté offerts aux élèves fréquentant une école du CSCNO.

# Services

## Centre de soutien

Le centre de soutien s'engage dans l'accompagnement de l'élève identifié par le Comité d'identification de placement et de révision (CIPR). Par le biais du Plan d'enseignement individualisé (PEI), l'élève est en mesure de faire et de démontrer ses apprentissages en fonction d'un appui qui privilégie une variété d'approches, tant celles qui visent l'intégration aux situations d'apprentissage proposées pour le groupe-classe, que celles qui nécessitent une approche plus individualisée et différenciée.

Ce service spécialisé offre un encadrement pédagogique qui réunit toutes les mesures destinées à favoriser la réussite scolaire de l'élève identifié. L'encadrement consiste entre autre à accompagner l'élève, non seulement dans son cheminement scolaire, mais aussi dans son développement personnel et social.

## Service de mentorat

L'élève qui a besoin d'être épaulé davantage afin de réussir un cours particulier peut s'adresser au bureau d'orientation ou au centre de soutien pour demander l'aide d'un élève mentor. Le mentor est un élève qui excelle à l'école et qui offre de l'aide personnalisée à l'élève qui en a besoin. Ce service présente des bienfaits autant pour le mentor que pour l'élève qui a fait une demande d'aide.

## Services en bien-être des élèves

Des intervenants en bien-être des élèves viennent en aide aux élèves qui vivent une situation difficile ou conflictuelle à l'école, dans leur vie personnelle ou dans leurs relations interpersonnelles. L'intervenant en bien-être des élèves peut également agir à titre de conseiller en assiduité, travaillant avec les élèves, leur famille et l'école pour régler des problèmes de fréquentation scolaire.

## SOS Devoirs

SOS Devoirs, un service offert gratuitement aux élèves des écoles de langue française de la province, fournit de l'aide dans toutes les matières du programme scolaire. On peut utiliser le service en visitant le site [www.sosdevoirs.org](http://www.sosdevoirs.org) ou en composant le 1 866 627-0609.

## Enseignement à domicile

Ce service, offert par le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, assure l'enseignement à l'élève qui doit s'absenter de l'école pour une durée prolongée. L'élève doit présenter une note du médecin expliquant la raison de l'absence.

## Service de santé

Le Service de santé publique de Sudbury et du district fournit à l'école des services sur demande.

## Centre de ressources

Le centre de ressources dans les écoles secondaires du CSCNO joue un rôle primordial dans l'apprentissage et la réussite des élèves. C'est l'endroit par excellence pour trouver la documentation nécessaire à la préparation des travaux de recherche, pour choisir des lectures afin de se divertir, pour étudier, pour compléter ses devoirs et pour se tenir à jour sur l'actualité en consultant des journaux et des revues.

Ce service met, à la disposition des élèves et du personnel enseignant, une grande variété de ressources (journaux, périodiques, encyclopédies, livres, revues, cédéroms, etc.) ainsi qu'un accès à Internet et à de l'équipement audiovisuel.

## Tracer son itinéraire vers la réussite

Les objectifs du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie sont les suivants :

- s'assurer que les élèves acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour faire des choix en matière d'éducation, de carrière et de vie grâce à la mise en œuvre d'un processus de questionnement en quatre étapes;
- offrir en classe et à l'échelle de l'école des possibilités d'apprentissage à cet égard;
- faire participer les parents et la communauté dans son ensemble, y compris la communauté francophone, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme afin



## Stratégie visant la réussite des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans

En mettant l'accent sur la réussite de chaque élève, cette initiative du ministère de l'Éducation permet aux écoles d'offrir un soutien accru aux élèves afin de faciliter l'obtention de leur diplôme. Ainsi, dans chaque école, une équipe responsable de la réussite des élèves coordonne des programmes et des services afin que les élèves qui éprouvent de la difficulté reçoivent l'aide nécessaire pour obtenir leur diplôme. Les membres de l'équipe travaillent ensemble pour :

- dépister les élèves qui éprouvent des difficultés;
- leur offrir davantage d'occasions d'apprentissage;
- suivre les progrès des élèves.

## Activités parascolaires

Les écoles secondaires catholiques du Nouvel-Ontario offrent toute une gamme d'activités parascolaires touchant les aspects culturel, administratif, social, récréatif, sportif et religieux. En s'y engageant, les élèves s'épanouissent et favorisent la vie étudiante de l'école.

## Ressources communautaires

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario travaille de près avec de nombreux partenaires provenant des différentes communautés réparties à la grandeur de son territoire afin d'offrir un éventail complet de programmes et de services à l'ensemble de ses écoles catholiques de langue française. Il maintient des liens étroits avec, entre autres, les paroisses de langue française, les agences de services communautaires, les institutions postsecondaires,

les agences gouvernementales, les employeurs, etc.

## Équipement à la fine pointe de la technologie

Les écoles secondaires du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario possèdent de l'équipement à la fine pointe de la technologie (p. ex., laboratoire d'ordinateurs, portables, tableaux blancs interactifs, manettes interactives, logiciels pédagogiques spécialisés, technologie d'aide, etc.) qui favorise le développement des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire les compétences essentielles que les élèves devraient posséder pour réussir dans le monde du travail et dans leur vie quotidienne.

De plus, l'accès paramétré au réseau sans fil et au service Internet du Conseil est aussi offert aux élèves qui souhaitent utiliser un portable personnel pour fins pédagogiques.

## Transport

Le Conseil scolaire assure le transport gratuit des élèves du CSCNO.

*Le transport est un privilège et non un droit; par conséquent, toute infraction aux règles régissant le transport par autobus scolaire peut entraîner la perte de ce privilège.*





## Pour faire un choix judicieux

Il est important de se rendre à l'icône de **CareerCruising** à partir du site Web du Conseil : [www.nouvelon.ca](http://www.nouvelon.ca) en cliquant sur **Éducation – 7e à la 12e année – Career Cruising** et choisir l'école afin de connaître les cours qui sont offerts à une école secondaire en particulier. Les cours sont décrits sur le site de **CareerCruising**. Les questions concernant les programmes spécifiques et les spécialisations particulières des écoles doivent être dirigées au service d'orientation de l'école.

### L'élève devrait :

1. avoir à sa disposition les documents suivants avant de commencer à faire son choix de cours :
  - le prospectus disponible au site Web du Conseil : [www.nouvelon.ca](http://www.nouvelon.ca) en cliquant sur **Éducation – 7e à la 12e année – Prospectus**;
  - son nom d'utilisateur et son mot de passe pour le portfolio de **CareerCruising**.
2. profiter des visites des écoles secondaires et participer activement aux portes ouvertes de chaque école;
3. connaître les exigences d'admission des établissements postsecondaires et des programmes de formation en apprentissage ou établir un plan de carrière pour son entrée sur le marché du travail;
4. consulter ses notes de l'année précédente, ainsi que les recommandations des enseignants et des conseillers en orientation;
5. noter les cours obligatoires pour son année d'études;
6. noter le nombre de cours obligatoires qu'il lui reste à prendre en consultant son Plan d'itinéraire d'études de **CareerCruising**;
7. planifier son itinéraire d'études en fonction de ses intérêts et de sa destination postsecondaire (*le Plan d'itinéraire d'études de CareerCruising pourrait être utile dans la planification et le choix de cours optionnels*);
8. s'assurer d'avoir les préalables pour tous ses cours;
9. entretenir une communication ouverte et active avec les enseignants et les conseillers en orientation;
10. discuter de ses projets d'avenir et de son choix de cours avec ses parents;
11. imprimer et faire signer son formulaire d'inscription;
12. retourner son formulaire à temps.

### Les parents ou tuteurs devraient :

1. prendre une part active dans le choix de cours de son enfant;
2. encourager l'enfant à se servir des outils et des ressources disponibles à l'école;
3. participer aux soirées d'information et aux soirées de parents;
4. encourager la participation de son enfant à des activités de carrière (*portes ouvertes, visites des collèges, des universités ou du bureau d'apprentissage, présentations d'invités spéciaux, etc.*);
5. s'assurer que le choix de cours de son enfant est fait en suivant les étapes proposées;
6. examiner attentivement le formulaire avant de le signer;
7. consulter, au besoin, le conseiller en orientation avant de signer le formulaire d'inscription;
8. consulter le site Web du ministère de l'Éducation de l'Ontario ([www.edu.gov.on.ca](http://www.edu.gov.on.ca)) ou le site Web du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario ([www.nouvelon.ca](http://www.nouvelon.ca)) pour obtenir de plus amples renseignements.

## Un outil indispensable

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO), en partenariat avec **CareerCruising**, offre un nouveau service à l'élève qui s'inscrit à une école secondaire du CSCNO. **CareerCruising** est un outil d'exploration et de planification de carrière dont l'élève peut se servir pour se renseigner sur les professions et les programmes d'études, se préparer un plan de carrière et compléter son inscription au secondaire. Voici un bref sommaire des outils de **CareerCruising**.

### Matchmaker

Matchmaker est un outil d'évaluation des intérêts personnels et professionnels. C'est un excellent point de départ pour commencer le processus d'exploration de carrière.

### Explorez les carrières

Cette section offre divers moyens d'explorer les professions soit par mot clé, par matière scolaire ou par secteurs. Elle présente des renseignements complets et à jour sur des centaines de professions, y compris la relation entre les professions et les programmes d'études postsecondaires.

### Explorez l'éducation et la formation

Cette section de **CareerCruising** contient des informations détaillées sur les programmes d'apprentissage, collégiaux et universitaires afin d'aider à la planification des études.

### Portfolio

Le portfolio permet de garder un suivi de toutes les activités d'exploration. L'élève peut créer un plan personnalisé de ses études secondaires, noter ses expériences de travail et de bénévolat de même que ses compétences, ses habiletés et ses activités parascolaires. Il peut ainsi élaborer son curriculum vitae personnel.

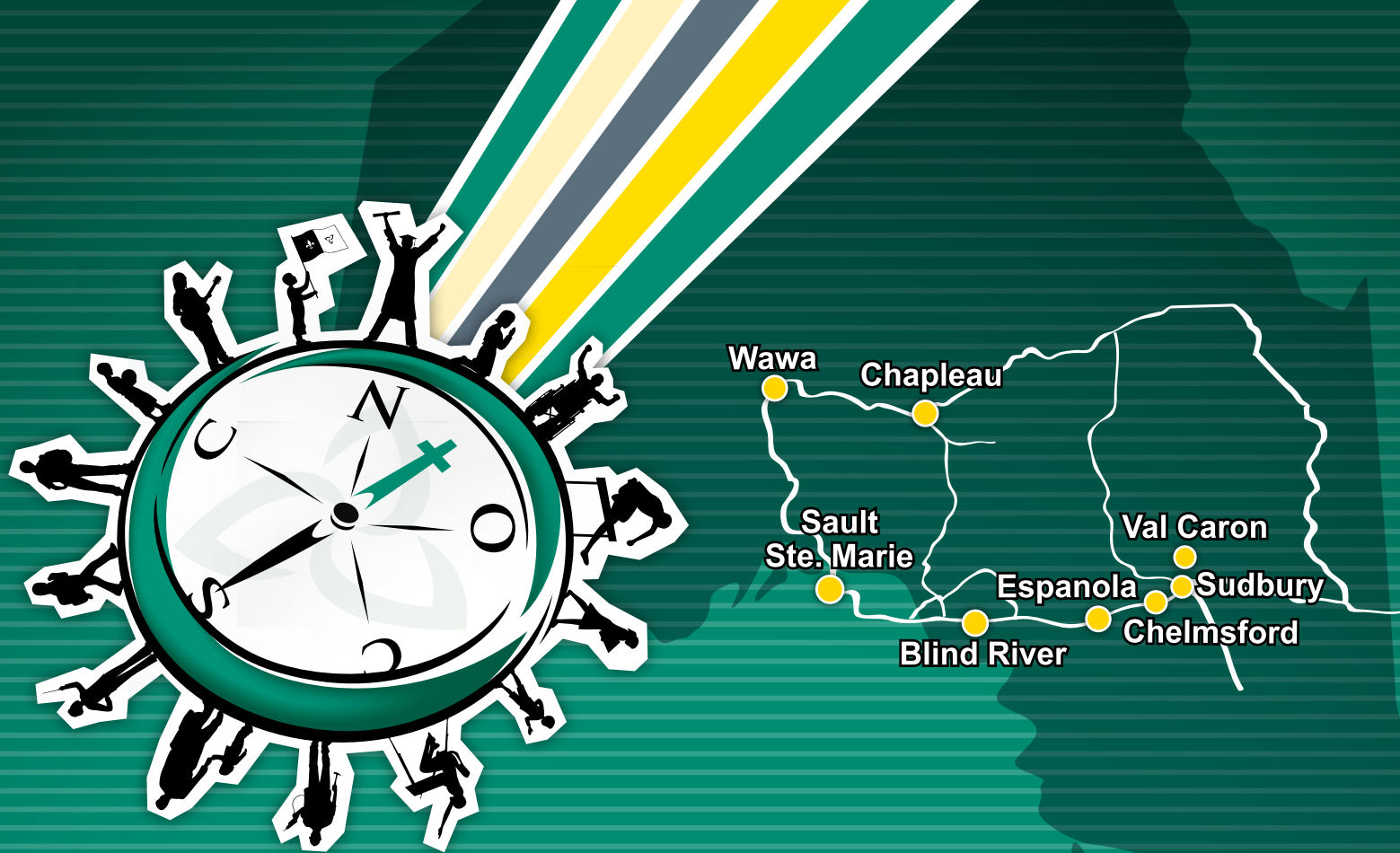
Le Conseil scolaire catholique du Nouvel Ontario, en partenariat avec **CareerCruising**, offre le module de **planificateur de cours** dans la section du **Portfolio**. L'élève complète son inscription en ligne. Les cours offerts, les cours obligatoires, les descriptions de cours et toute information pertinente se retrouvent dans le portfolio. L'élève reçoit son nom d'utilisateur et son mot de passe de son enseignant ou de son conseiller en orientation. Il peut accéder à son compte partout où il a accès à Internet.

## Bonne navigation!

### Remarques :

Ton nom d'utilisateur est 'csc-' + ton numéro étudiant, soit le numéro sur ta carte étudiante et sur ton horaire (p. ex., csc-30811123).

Ton mot de passe est le même que ta date de naissance dans l'ordre suivant : mm/jj/aaaa (p. ex., 25 août 1993=08251993).



| Nom de l'école | Ville | Adresse | Téléphone | Télécopieur |
|----------------|-------|---------|-----------|-------------|
|----------------|-------|---------|-----------|-------------|

### Écoles secondaires (Grand Sudbury et Manitoulin)

|                     |            |                          |              |              |
|---------------------|------------|--------------------------|--------------|--------------|
| É.s.c. Champlain    | Chelmsford | 61, chemin Brookside     | 705 855-9046 | 705 855-9048 |
| É.s.c. Franco-Ouest | Espanola   | 147, rue Spruce, Unité F | 705 862-7437 | 705 862-7013 |
| Carrefour Options+  | Sudbury    | 1311, rue Gemmell        | 705 525-0110 | 705 525-4013 |
| Collège Notre-Dame  | Sudbury    | 100, rue Lévis           | 705 674-7484 | 705 674-6786 |
| É.s. du Sacré-Cœur  | Sudbury    | 261, avenue Notre-Dame   | 705 566-5511 | 705 566-5688 |
| É.s.c. l'Horizon    | Val Caron  | 1650, chemin Valleyview  | 705 897-2503 | 705 897-2504 |

### Écoles secondaires (Algoma)

|                          |                  |                          |              |              |
|--------------------------|------------------|--------------------------|--------------|--------------|
| É.s.c. Jeunesse-Nord     | Blind River      | 117, chemin Colonization | 705 356-1688 | 705 356-2435 |
| É.s.c. Trillium          | Chapleau         | 9, chemin Broomhead      | 705 864-1211 | 705 864-1006 |
| É.s. Notre-Dame-du-Sault | Sault Ste. Marie | 600, rue North           | 705 945-5520 | 705 945-5515 |
| É.s. Saint-Joseph        | Wawa             | 101, avenue Churchill    | 705 856-2003 | 705 856-1372 |

Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario  
 201, rue Jogues, Sudbury ON P3C 5L7  
 705 673-5626 ou 1 800 259-5567



[nouvelon.ca/prospectus](http://nouvelon.ca/prospectus)